



## La croissance de l'emploi en Ile-de-France se poursuit au 4<sup>e</sup> trimestre

Au 4<sup>e</sup> trimestre<sup>(1)</sup>, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,4 %, grâce à tous les grands secteurs d'activité, à l'exception notable de l'intérim et de l'industrie. Sur un an, l'emploi augmente de 1,9 %. Cette progression est en grande partie à mettre au crédit de la construction, de l'informatique et des activités de conseil. Dans le même temps, la masse salariale reste dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

### CHIFFRES CLÉS

## + 0,4 %

de hausse trimestrielle de l'emploi privé en Ile-de-France.

## 92 400 emplois

créés sur un an dans la région.

### Nouvelle hausse des emplois franciliens ce trimestre

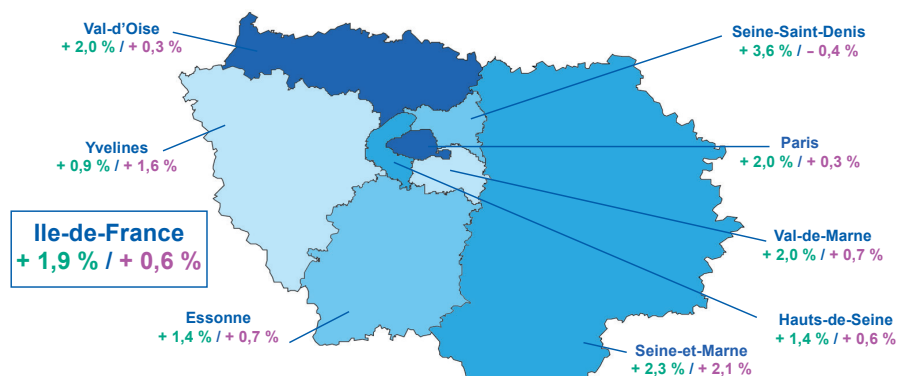
Plus de 19 900 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent). Le rythme de croissance demeure à un niveau important ce trimestre (après + 0,5 % au 3<sup>e</sup> trimestre). Le tertiaire hors intérim (+ 0,5 %) et la construction (+ 1,0 %) affichent des gains d'emplois alors que l'industrie (- 0,1 %) et l'intérim (- 1,4 %) sont en baisse. L'emploi francilien progresse moins rapidement que l'emploi national au cours de ce trimestre (+ 0,5 %). Enfin, les créations d'emplois du 3<sup>e</sup> trimestre ont été révisées à la hausse, soit + 23 900 emplois contre + 21 900 en données provisoires.

### L'emploi privé en forte hausse sur un an

Le niveau d'emploi francilien affiche une croissance annuelle de 92 400 salariés (+ 1,9 % sur un an). Cette augmentation s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre + 0,4 % et + 0,5 % sur les quatre trimestres de 2019.

Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne connaît une création significative des emplois.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Légende : département  
GA emploi / GA SMPT

Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 4 <sup>e</sup> T 2019	Glissement trimestriel			Glissement annuel 4 <sup>e</sup> T 2019	
		2 <sup>e</sup> T 2019	3 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2019		
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	49 807	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 0,6 %	+ 2,6 %
	Emploi (en milliers)	4 867	+ 0,4 %*	+ 1,4 %*	+ 0,6 %*	+ 1,9 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en €)	3 416	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	150 827	+ 1,2 %	+ 1,0 %	+ 0,6 %	+ 2,9 %
	Emploi (en milliers)	18 822	+ 0,3 %	+ 0,2 %	+ 0,5 %	+ 1,5 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en €)	2 675	+ 0,9 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 1,4 %

\* y compris prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée par la loi du 21 décembre 2018 portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales.

Source : Urssaf - Acooss

**AVERTISSEMENT** : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 304 disponible sur [www.acooss.fr](http://www.acooss.fr). De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		4 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2018	4 <sup>e</sup> T 2017	4 <sup>e</sup> T 2016
BZ	Industries extractives	2,3	+ 2,7 %	+ 1,3 %	+ 3,0 %	- 4,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	52,1	+ 4,4 %	+ 0,5 %	+ 1,9 %	+ 1,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,6	+ 1,4 %	+ 0,1 %	+ 3,0 %	- 0,8 %
CC	Bois et papier	13,4	- 4,7 %	- 5,0 %	- 4,5 %	- 5,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1,5	- 2,5 %	- 5,7 %	- 0,8 %	- 1,7 %
CE	Industrie chimique	26,7	+ 1,6 %	+ 2,3 %	- 1,9 %	- 4,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	15,7	- 0,8 %	- 2,3 %	- 2,2 %	- 1,5 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	17,4	- 0,9 %	- 0,6 %	- 0,1 %	- 1,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	24,1	- 1,3 %	- 2,8 %	- 0,5 %	- 2,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	36,4	+ 1,0 %	- 0,2 %	+ 1,5 %	- 0,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	11,9	- 2,1 %	- 2,6 %	- 0,8 %	- 1,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	14,7	- 1,2 %	- 1,9 %	- 1,6 %	- 2,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,2	- 0,5 %	- 0,9 %	- 0,6 %	- 0,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,5	+ 0,7 %	+ 0,1 %	- 0,7 %	+ 0,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	42,5	+ 1,7 %	- 1,2 %	- 2,8 %	- 1,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	29,7	+ 0,6 %	+ 2,9 %	+ 0,9 %	- 1,1 %
FZ	Construction	325,2	+ 6,4 %	+ 3,8 %	+ 4,0 %	+ 1,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	719,1	+ 1,0 %	+ 0,3 %	+ 0,7 %	+ 0,8 %
HZ	Transports et entreposage	382,6	+ 1,5 %	+ 1,2 %	+ 0,9 %	+ 0,3 %
IZ	Hébergement et restauration	333,8	+ 3,2 %	+ 2,7 %	+ 4,1 %	+ 3,2 %
JA	Édition et Audiovisuel	132,0	- 0,1 %	+ 0,3 %	- 2,0 %	+ 0,0 %
JB	Télécommunications	53,1	+ 0,2 %	+ 2,4 %	- 0,7 %	+ 0,6 %
JC	Activités informatiques	236,5	+ 3,8 %	+ 6,7 %	+ 6,2 %	+ 3,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	315,3	- 0,1 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %	+ 1,2 %
LZ	Activités immobilières	79,1	- 0,0 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	- 1,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	429,0	+ 3,7 %	+ 3,5 %	+ 3,7 %	+ 3,2 %
MB	Recherche et développement	41,9	+ 1,7 %	+ 2,6 %	+ 1,1 %	- 0,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	92,7	+ 0,6 %	+ 1,2 %	+ 2,1 %	+ 2,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	630,9	+ 2,1 %	+ 2,1 %	+ 6,2 %	+ 3,4 %
OZ	Administration publique	43,6	+ 0,3 %	- 3,8 %	- 0,8 %	- 4,2 %
PZ	Enseignement	93,1	- 0,3 %	+ 3,4 %	+ 1,8 %	+ 2,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	107,1	+ 0,6 %	+ 1,2 %	+ 0,7 %	+ 1,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	209,6	+ 2,3 %	+ 1,8 %	+ 3,1 %	+ 4,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	94,3	+ 3,5 %	+ 0,1 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %
SZ	Autres activités de services	129,9	+ 0,9 %	- 0,1 %	+ 0,6 %	+ 0,3 %
	Industrie	417,8	+ 0,6 %	- 0,5 %	-0,4 %	-1,2 %
	Construction	325,2	+ 6,4 %	+ 3,8 %	+ 4,0 %	+ 1,1 %
	Tertiaire	4 123,5	+ 1,8 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 1,6 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 992,7	+ 1,7 %	+ 1,7 %	+ 2,4 %	+ 1,9 %
	Intérim	130,8	- 0,5 %	+ 2,5 %	+18,7 %	+11,3 %

Source : Urssaf - Acof

De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme moins soutenu sur un an (+ 1,5 %).

### Une progression dynamique de la masse salariale sur un an

La masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat progresse de 3,2 % sur un an cumulé (+ 2,6 % pour le seul 4<sup>e</sup> trimestre), soit une progression légèrement plus importante que celle observée sur le plan national (+ 3,1 %). Ces chiffres sont respectivement pour l'Ile-de-France et la France de + 3,5 % et + 3,4 %, en incluant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales). Sur un an, la croissance de la masse salariale découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

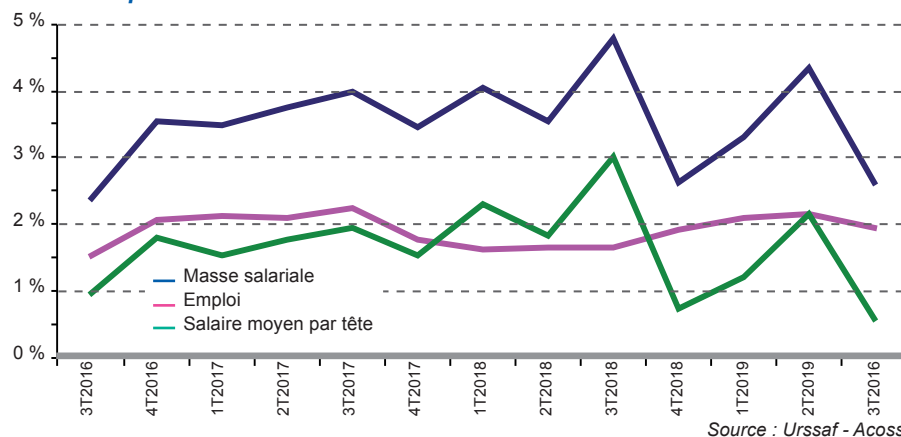
Le SMPT (Salaire moyen par tête) en glissement trimestriel affiche une hausse de 0,1 %. Sur un an, la croissance du SMPT progresse de 0,6 %. Cette faible progression est due à un effet de comparaison défavorable. Le 4<sup>e</sup> trimestre 2018 avait été en effet caractérisé par de nombreuses primes payées inhabituellement en décembre. Le SMPT au niveau national croît de 1,5 % sur un an. Le SMPT francilien s'établit à 3 417 € brut, soit un niveau supérieur de 27,7 % au salaire moyen national.

### Les créations d'emplois dans le tertiaire se poursuivent

Le tertiaire hors intérim continue de créer des emplois ce trimestre (+ 0,5 %, soit une progression légèrement plus soutenue que celle du 3<sup>e</sup> trimestre). Sur un an, le gain demeure important avec une progression de 1,8 %, soit 71 000 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (cf. *Tableau 2*) demeurent les moteurs de l'emploi francilien.

L'emploi dans le commerce est en hausse de 1,0 % sur un an, confirmant le regain de créations d'emplois dans ce secteur après une période de stagnation. Le nombre d'emplois dans la restauration

**Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé**



augmente fortement sur un an (+ 3,7 %) alors que la hausse pour l'hébergement est plus modique (+ 1,0 %).

Parallèlement, l'intérim recule au 2<sup>e</sup> trimestre (- 1,3 %) alors que l'emploi était en expansion le trimestre précédent. Ce nouveau repli est le signe d'un horizon économique incertain : à court terme avec les conséquences des mouvements sociaux de décembre, mais également à moyen terme où les anticipations de croissance économique sont modestes. Le secteur reste néanmoins au-dessus de la barre symbolique des 130 000 emplois franciliens.

### Nouvelle hausse des postes dans la construction

Ce trimestre, l'emploi salarié croît de 1,0 % dans la construction. Sur un an, la hausse du nombre de salariés est très importante (+ 6,4 %) et traduit le fait que l'emploi salarié profite des investissements publics et privés, réalisés notamment dans le cadre du Grand Paris Express. Ce secteur enregistre ainsi une hausse des effectifs supérieure à 1,0 % pour le quatrième trimestre consécutif.

### Une année positive pour les emplois industriels

Après quatre trimestres de hausse, l'industrie marque le pas ce trimestre avec une légère baisse des postes. En effet, les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie sont en baisse de 0,1 % au 4<sup>e</sup> trimestre (après une

augmentation de 0,3 % le trimestre précédent). L'emploi affiche donc une progression de 0,6 % sur un an, soit une hausse de 2 400 emplois. Ainsi la moitié des secteurs affichent une hausse annuelle de leurs effectifs et particulièrement les industries agro-alimentaires et les industries chimiques (cf. *Tableau 2*). À l'inverse, la branche *Bois et papier* continue de chuter nettement.

**Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département**

	4 <sup>e</sup> T 2019	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 506	3 670
77 - Seine-et-Marne	381	2 582
78 - Yvelines	417	3 223
91 - Essonne	365	2 949
92 - Hauts-de-Seine	963	4 322
93 - Seine-St-Denis	521	2 961
94 - Val-de-Marne	411	2 903
95 - Val-d'Oise	301	2 609
<b>National</b>	<b>18 822</b>	<b>2 675</b>

Source : Urssaf - Acofos

### Bonne dynamique de l'emploi en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne

L'emploi évolue de façon significative dans tous les départements franciliens par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, à l'exception de Paris. La Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise affichent des croissances trimestrielles supérieures à 0,7 %. À l'inverse, le nombre d'emplois ne progresse pas à Paris.

Sur un an, la Seine-Saint-Denis (+ 3,6 %) et la Seine-et-Marne (+ 2,3 %) enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. À l'exception des Yvelines (0,9 %), la hausse est supérieure à 1,4 % pour tous les départements.

Dans les quatre départements centraux de la métropole du Grand Paris, l'emploi progresse de 2,1% sur un an, soit un niveau supérieur à la moyenne régionale.

**Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité**

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
	4 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2018	4 <sup>e</sup> T 2017	4 <sup>e</sup> T 2016
Industrie	4 246,5	+ 0,7 %	+ 3,0 %	+ 1,3 %	+ 1,6 %
Construction	2 624,9	+ 0,1 %	+ 1,3 %	+ 1,9 %	+ 0,9 %
Tertiaire	3 396,8	+ 0,7 %	+ 3,3 %	+ 2,0 %	+ 1,0 %
Dont tertiaire hors interim	3 429,2	+ 0,7 %	+ 3,3 %	+ 2,3 %	+ 1,0 %
<b>Total Ile-de-France</b>	<b>3 415,7</b>	<b>+ 0,6 %</b>	<b>+ 3,0 %</b>	<b>+ 1,9 %</b>	<b>+ 1,0 %</b>

Source : Urssaf - Acofos

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		4 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2019	4 <sup>e</sup> T 2018	4 <sup>e</sup> T 2017	4 <sup>e</sup> T 2016
BZ	Industries extractives	36,5	+ 11,4 %	+ 3,7 %	+ 6,2 %	+ 1,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	410,0	+ 4,4 %	+ 2,0 %	+ 2,9 %	+ 1,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	184,4	+ 1,0 %	+ 4,5 %	+ 5,3 %	+ 1,1 %
CC	Bois et papier	138,2	- 3,3 %	- 3,5 %	- 2,1 %	- 12,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	23,6	- 7,5 %	- 10,4 %	+ 9,8 %	- 0,3 %
CE	Industrie chimique	413,0	+ 3,6 %	+ 4,1 %	- 0,9 %	- 3,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	251,0	- 2,2 %	+ 1,1 %	+ 1,4 %	- 2,1 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	203,3	+ 0,4 %	- 0,1 %	+ 2,3 %	- 0,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	255,1	- 1,0 %	+ 0,3 %	- 1,2 %	+ 2,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	560,0	+ 2,3 %	+ 4,8 %	+ 2,1 %	+ 1,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	175,4	- 1,5 %	+ 1,7 %	+ 2,4 %	- 0,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	192,4	+ 1,8 %	+ 0,5 %	- 3,1 %	+ 1,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 080,9	+ 3,0 %	+ 2,2 %	+ 1,1 %	+ 1,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	477,4	+ 1,4 %	+ 2,5 %	+ 1,6 %	+ 0,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	652,7	- 0,0 %	+ 1,9 %	- 1,9 %	+ 3,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	271,8	+ 1,5 %	+ 6,5 %	+ 1,4 %	- 0,7 %
FZ	Construction	2 548,4	+ 6,7 %	+ 5,3 %	+ 5,4 %	+ 1,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 873,0	+ 2,3 %	+ 3,1 %	+ 2,7 %	+ 2,4 %
HZ	Transports et entreposage	3 610,7	+ 2,8 %	+ 3,7 %	+ 2,0 %	+ 0,6 %
IZ	Hébergement et restauration	1 979,9	+ 3,7 %	+ 6,1 %	+ 5,3 %	+ 2,1 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 917,0	+ 1,4 %	+ 3,0 %	+ 2,9 %	+ 2,4 %
JB	Télécommunications	719,3	- 2,0 %	- 4,5 %	+ 11,1 %	- 1,6 %
JC	Activités informatiques	3 324,4	+ 5,0 %	+ 10,7 %	+ 7,8 %	+ 5,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 386,6	+ 0,4 %	+ 4,1 %	+ 2,9 %	+ 3,8 %
LZ	Activités immobilières	829,5	+ 1,2 %	+ 5,4 %	+ 4,1 %	+ 2,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 495,9	+ 2,9 %	+ 9,0 %	+ 6,3 %	+ 3,5 %
MB	Recherche et développement	598,1	+ 2,5 %	+ 6,0 %	+ 2,2 %	+ 0,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 150,4	+ 3,0 %	+ 4,6 %	+ 5,3 %	+ 3,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	4 235,4	+ 3,1 %	+ 5,6 %	+ 6,4 %	+ 4,8 %
OZ	Administration publique	414,3	- 1,3 %	- 1,9 %	- 0,2 %	- 6,3 %
PZ	Enseignement	640,5	+ 0,9 %	+ 5,8 %	+ 2,8 %	+ 1,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	850,8	+ 3,4 %	+ 4,2 %	+ 3,2 %	+ 2,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 172,0	+ 3,6 %	+ 3,3 %	+ 4,1 %	+ 3,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	820,5	+ 7,2 %	+ 3,8 %	+ 6,6 %	+ 1,4 %
SZ	Autres activités de services	914,4	+ 2,6 %	+ 0,8 %	+ 1,8 %	- 1,3 %
	Industrie	5 325,7	+ 1,5 %	+ 2,3 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %
	Construction	2 548,4	+ 6,7 %	+ 5,3 %	+ 5,4 %	+ 1,8 %
	Tertiaire	41 932,7	+ 2,6 %	+ 5,0 %	+ 4,2 %	+ 2,6 %
	dont Tertiaire hors intérim	40 978,0	+ 2,5 %	+ 5,1 %	+ 4,4 %	+ 2,7 %
	Intérim	954,6	+ 1,3 %	+ 6,7 %	+ 13,0 %	+ 11,2 %

Source : Urssaf - Acooss

## Sources et méthodologie

**Le champ de la publication** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

**Les effectifs salariés et la masse salariale** sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

**La masse salariale** (assiette dé plafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

**L'effectif salarié** est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

**Les données sont provisoires pour le trimestre étudié** et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

**Le salaire moyen par tête** (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

**Les séries trimestrielles** de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur [www.acooss.fr](http://www.acooss.fr).

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Didier Malric

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

[stats.idf@urssaf.fr](mailto:stats.idf@urssaf.fr)

[www.blog.paris.urssaf.fr](http://www.blog.paris.urssaf.fr)